



Bordeaux, le 25 novembre 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Vers un service régional d'assistance architecturale pour tous

**Arnaud LITTARDI**, directeur régional des affaires culturelles, agissant au nom de **Michel DELPUECH**, préfet de la région Aquitaine, et **Natalie FRANCO**, présidente de l'union régionale des conseils en architecture, urbanisme et environnement (URCAUE) d'Aquitaine, **ont signé, ce jour, une convention de partenariat en vue de mettre en place un service régional d'assistance architecturale à destination de tous les publics.**

L'Aquitaine est l'une des 3 régions retenues pour expérimenter cette démarche qui s'inscrit dans la volonté du Ministère de la Culture et de la Communication, de «*promouvoir la qualité de l'architecture et la démocratisation de la culture architecturale*» et «*d'organiser et de valoriser la contribution à la politique de l'architecture que représente l'accomplissement par les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de leurs missions légales...*»

Avant de s'engager dans cette démarche, les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP) et les CAUE d'Aquitaine ont dressé un état des lieux et une analyse de leurs missions au regard des besoins et de l'évolution de ceux-ci, notamment avec la reprise de l'instruction des autorisations par la quasi totalité des communes en 2015. Cet état des lieux a permis de qualifier et quantifier les types de demandeurs, leur répartition territoriale, la nature des demandes, les formats et types de conseils donnés. Aujourd'hui ce sont plus de 9000 conseils qui sont donnés, lors d'une centaine de rendez-vous, par les STAP et les CAUE.

Aujourd'hui, avec la signature de cette convention régionale, ils affirment leur volonté commune de répondre aux engagements nationaux, tout en tenant compte des spécificités du territoire Aquitain.

L'expérimentation se fera uniquement avec des collectivités locales volontaires. Une dizaine d'expériences pilotes possibles a déjà été sélectionnée sur l'ensemble des départements d'Aquitaine pour l'année 2014/2015. Elle couvrira des espaces protégés ainsi que des paysages plus ordinaires.

Les conclusions feront l'objet dans un an, d'un bilan régional puis d'un débat national entre Direction Générale des Patrimoines et la Fédération Nationale des CAUE.

Personne référente pour les STAP (Camille Zvenigorodsky) : [camille.zvenigorodsky@culture.gouv.fr](mailto:camille.zvenigorodsky@culture.gouv.fr)  
Personne référente pour l'URCAUE (Céline Massa) : [urcaue.aquitaine@wanadoo.fr](mailto:urcaue.aquitaine@wanadoo.fr)

---

#### *Contacts presse :*

Préfecture Gironde : Sophie Billa – 05 56 90 60 18 / 06 07 62 05 99 - [sophie.billa@girondedepartement.gouv.fr](mailto:sophie.billa@girondedepartement.gouv.fr)  
DRAC Aquitaine : Mathilde Huet - 05 57 85 02 53 – [mathilde.huet@culture.gouv.fr](mailto:mathilde.huet@culture.gouv.fr)

---